

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 13 AVRIL 2016**

Commune de La Bouëxière

Département : Ille et  
Vilaine

Nombre de membres du  
Conseil Municipal en  
exercice : 27

Nombre de membres  
présents : 17

Nombre de votants : 23

Date de la Convocation :  
mercredi 6 avril 2016

**Date d'affichage du  
compte rendu :**

le 14 avril 2016

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane PIQUET, Maire

**Présents :** Stéphane PIQUET, Aline GUILBERT, Gilbert LE ROUSSEAU, Florence DANIEL, Gérard BECEL, Isabelle MARCHAND-DEDELOT, Catherine LEBON, Jean-Pierre LOTTON, Rachelle SALMON, Nathalie JEUNOT, Margaret GUEGAN-KELLY, Dominique SALEZY, Philippe ROCHER, Jérémy DELAUNAY, Jean-Marie LEFEUVRE, Catherine CHILOUX, Alexandra CHARTIER.

**Absents :** Patrick LAHAYE, Pierre-Yves LE BAIL, Alain JOSEPH, Jürgen BUSER, Roland ROUSSELLE, Isabelle MOEGLE, Sterenn LECLERE, Noémie THEVEUX, Philippe BLANQUEFORT, Sylvain HARDY.

**Procurations :** P.Lahaye à S.Piquet, P-Y.Le Bail à N.Jeunot, J.Buser à R.Salmon, I.Moegle à G.Le Rousseau, Ph. Blanquefort à J-M.Lefevvre, S.Hardy à C.Chiloux.

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Nathalie JEUNOT, est désignée secrétaire de séance.  
Le procès-verbal du conseil municipal du 5 avril est adopté à l'unanimité.

## 1 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 DU BUDGET ANNEXE CELLULES COMMERCIALES

### **Rapporteur : Madame Aline Guilbert**

Lors de la commission Finances du 29 mars 2016, les budgets primitifs 2016 ont été présentés aux membres présents.

#### **Budget annexe cellules commerciales**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses(en €)	Recettes (en €)
	25 087,89	25 087,89
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses(en €)	Recettes (en €)
	71 634,64	71 634,64

#### **Décision du conseil municipal :**

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 votes contre), et après en avoir délibéré,

- 1- adopte le Budget primitif 2016 du Budget annexe « Cellules commerciales » tel que

présenté ci-dessus.

Pour : 18

Contre : 5 (M. Philippe BLANQUEFORT, Mme Catherine CHILOUX, M. Sylvain HARDY, M. Jean-Marie LEFEVRE, Mme Alexandra CHARTIER).

Abstention : 0

Ne participe pas au vote : 0

## 2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UN ESPACE MULTI-ACTIVITES ET INTERGENERATIONNEL DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET DEPARTEMENTAL POUR LA REVITALISATION DES CENTRES BOURGS POUR L'ANNEE 2016

### **Rapporteur : Monsieur Stéphane Piquet**

Dans le cadre du contrat de l'appel à projet départemental pour la revitalisation des centres bourgs pour l'année 2016, la commune peut bénéficier d'une subvention pour la réalisation d'un espace multi-activités et intergénérationnel en cœur de ville. Le montant des travaux s'élève à 90 000 € HT.

Madame Chiloux demande quel sera le montant de la subvention.

Monsieur le Maire répond que le montant n'est pas connu. Il n'y a pas de règles concernant le montant des subventions. Cela dépend du projet, de son intérêt.

Madame Chartier demande si cette subvention concerne le réaménagement de la Gendrinière.

Monsieur le Maire répond que non. Cet espace, situé dans le préau actuel de la Maisonneuve, permettra d'avoir un endroit chauffé et fermé pour accueillir différentes activités (bureau de vote n°4, bureau pour l'action sociale, espace de rangement pour la halte-garderie et les activités des seniors à la salle de danse).

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à solliciter, auprès du conseil départemental, une subvention au titre de l'appel à projet pour la revitalisation des centres bourgs pour l'année 2016.

### **Décision du conseil municipal :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré,

1- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du conseil départemental une subvention au titre de l'appel à projets pour la revitalisation des centres bourgs pour l'année 2016.

**Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 26 mai 2016.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.